

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Pointe à Pitre (971)
Hôtel de Ville
Place des Martyrs de la Liberté
97110 Pointe à Pitre

AVIS DE MARCHÉ**TRAVAUX**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Ville de Pointe à Pitre (971).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: PRESTATION DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-A-PITRE.
Description: Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande conformément à l'article 2162 du Code de la Commande Publique (CCP) et a pour objet les travaux relatifs à la maintenance préventive et curative de l'éclairage public sur le territoire de la Ville de Pointe-à-Pitre.
Identifiant interne: 2026-DST-01.
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: travaux.
Nomenclature principale (cpv): 45316110.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Ville de Pointe-à-Pitre.
Ville: Pointe à Pitre.
Code postal: 97110.
Code NUTS: FRY10.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Avis
Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:
Faillite:
Corruption:
Concordat:
Participation à une organisation criminelle:
Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:
Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:
Fraude:
Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:
Insolvabilité:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:
Biens administrés par un liquidateur:
Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:
Motifs d'exclusion purement nationaux:
Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:
Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:
Coupable d'une faute professionnelle grave:
Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:
Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:
Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:
Païement d'impôts et taxes:
Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Identifiant interne: 2026-DST-01.
Titre: PRESTATION DE MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE DE L'ECLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE POINTE-A-PITRE.
Description: Le présent marché est un accord-cadre à bons de commande conformément à l'article 2162 du Code de la Commande Publique (CCP) et a pour objet les travaux relatifs à la maintenance préventive et curative de l'éclairage publique sur le territoire de la Ville de Pointe-à-Pitre..

5.1.1 Objectif

Type de marché: travaux.
Classification CPV: 45316110.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Ville de Pointe-à-Pitre.
Ville: Pointe à Pitre.
Code Postal: 97110.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 12.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre: 300000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.
Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.
Description : Cf. RC..

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Cf. RC..

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Cf. RC..

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.
Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête
Date limite de réception des offres : 14/02/2026 à 12:00.
Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.
Catalogue électronique : Non autorisée
Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.
Variantes : Non autorisée
Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

5.1.15 Techniques

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximum de participants : 100.
Informations sur le système d'acquisition dynamique:
Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal Administratif de Basse-Terre
Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Basse-Terre
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de fiscalité, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Pointe à Pitre (971)
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection de l'environnement, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Pointe à Pitre (971)
Organisation qui fournit des informations sur le cadre réglementaire général qui, en matière de protection du travail et de conditions de travail, est applicable au lieu où la prestation doit être réalisée : Ville de Pointe à Pitre (971)
Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Ville de Pointe à Pitre (971)
Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Ville de Pointe à Pitre (971)
Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ville de Pointe à Pitre (971)
Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ville de Pointe à Pitre (971)
Organisation qui traite les offres : Ville de Pointe à Pitre (971)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de Pointe à Pitre (971).
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 21971120700015.
Adresse postale : Hôtel de Ville.
Adresse postale : Hôtel de Ville. Place des Martyrs de la Liberté.
Ville : Pointe à Pitre.
Code postal : 97110.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: commande.publique@ville-pointeapitre.fr.
Téléphone: +33 590938500.
Télécopieur: +33.
Adresse internet: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Basse-Terre.
Numéro d'enregistrement (SIRET) : 17971111400035.
Adresse postale : 34 Chemin des Bougainvilliers Cité Guillard.
Ville : BASSE TERRE.
Code postal : 97100.
Pays : FRANCE.
Adresse électronique: greffe.ta-basse-terre@juradm.fr.
Téléphone: +33 590384900.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :cd0d2c9b-339d-4256-bae7-395d2aceac75
Type de formulaire: Mise en concurrence.
Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.
Date d'envoi de l'avis: 13/01/2026 à 16:59.
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.